

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Lieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 décembre à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 3 décembre 2024

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 73 Pouvoirs : 8
Votants : 81 (dont 8 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL) ; Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE) ; Fernand ANTUNES (LES ANCIZES-COMPS) ; Michel AUBIGNAT (SAINT-REMY-DE-BLOT) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Michaël BARE (CHARBONNIERES-LES-VIEILLES) ; Marc BEAUSOLEIL (SAINT ELOY LES MINES) ; Davy BELLARD (NEUF-EGLISE) ; Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Joël BOUGAREL (ARS-LES-FAVETS) ; Loïc BOULAIS (SAINT-QUINTIN SUR SIOULE) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Yoann BOYER-MASUREL (MENAT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES-BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Denis CHARBONNIER (ARTONNE) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT-ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Guillaume CRISPYN (CHAMPS) ; Alain DESNIER (SAINT-HILAIRE-LA-CROIX) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Sylvie DURANTEL (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Alain DURIN (ARS-LES-FAVETS) ; Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT) ; Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE) ; Patrice GIRAUD (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Claude GRENAT (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Pascal LABBE (SAINT-AGOULIN) ; Magalie LABIAULE (BLOT-L'EGLISE) ; Paul LASSET (SAINT-MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET-BESSERVE) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES-COMPS) ; Gilles MAS (SAINT-GENES-DU-RETZ) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT) ; Etienne ONZON (COMBRONDE) ; Michel PAQUET (SAINT-AGOULIN) ; Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF-LES-BAINS) ; Joël PERRIN (LAPEYROUSE) ; Julien PERRIN (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Jean-Luc PORTE (JOZERAND) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES-LES-VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique POUZOL (SAINT-PARDOUX) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Daniel REYNAUD (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Bernard ROCHON (SAINTE-CHRISTINE) ; Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Odile SOULIER (SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES) ; Rachel VRAY (MARCILLAT)

Absents avant donné procuration :

Michèle BARBECOT (Saint Ours les Roches) ayant donné procuration à Luc CAILLOUX (Chapdes Beaufort)
Emmanuel BERTHOMIER (Youx) ayant donné procuration à Philippe DUDYSK (Youx)
Gilles BIGAY (Effiat) ayant donné procuration à Marc CARRIAS (Effiat)
Sébastien BLANC (Loubeyrat) ayant donné procuration à Pierre EVRAIN (Loubeyrat)
Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Dominique PRADEL (Moureuille)
Florian CHANET (Montpensier) ayant donné procuration à Jean-Luc TIXIER (Montpensier)
Jean-Claude LEMOINE (Saint Myon) ayant donné procuration à Paul LASSET (Saint Myon)
Gérard MASSON (Neuf-Eglise) ayant donné procuration à Davy BELLARD (Neuf-Eglise)

Madame Amélie PEREZ a été élue secrétaire de séance.

Objet : TARIFS DE L'EAU 2025 – PART AU M3 ET PART FIXE

Pour mémoire, les tarifs de l'eau appliqués en 2023 et en 2024 par la Régie des Eaux de Sioule et Morge étaient les suivants (pour les compteurs jusqu'à un diamètre de 20 mm) :

Régie des Eaux de Sioule et Morge - Exercice 2023	Tarif en € HT
Part au m3	1,73994 €
Part Fixe principale	60,84 €
Part Fixe secondaire	30,50 €

La tarification de la part fixe tenait compte du diamètre des compteurs :

Régie des Eaux de Sioule et Morge - Exercice 2023	Part fixe principale (en € HT)
Jusqu'à un diamètre de 20 mm	60,84 €
Diamètre supérieur à 20 mm, jusqu'à 30 mm	70,38 €
Diamètre 40 mm	93,84 €
Diamètre 60 mm	140,76 €
Diamètre 80 mm	175,95 €
Diamètre 100 mm	234,60 €
Diamètre 150 mm	293,25 €

Régie des Eaux de Sioule et Morge - Exercice 2023	Part fixe secondaire (en € HT)
Jusqu'à un diamètre de 20 mm	30,50 €
Diamètre supérieur à 20 mm, jusqu'à 30 mm	35,19 €
Diamètre 40 mm	46,92 €
Diamètre 60 mm	70,38 €

Pour l'année 2025, afin de préserver l'équilibre du budget du Syndicat, le Président et les Vice-Présidents proposent de maintenir le tarif de la part fixe à l'identique et d'augmenter de 3% le tarif de la part au m3.

Les tarifs 2025 seraient ainsi les suivants :

Régie des Eaux de Sioule et Morge - Exercice 2025	Tarif en € HT
Part au m3	1,79214 €
Part Fixe principale	60,84 €
Part Fixe secondaire	30,50 €

Régie des Eaux de Sioule et Morge - Exercice 2025	Part fixe principale (en € HT)
Jusqu'à un diamètre de 20 mm	60,84 €
Diamètre supérieur à 20 mm, jusqu'à 30 mm	70,38 €
Diamètre 40 mm	93,84 €
Diamètre 60 mm	140,76 €
Diamètre 80 mm	175,95 €
Diamètre 100 mm	234,60 €
Diamètre 150 mm	293,25 €

Régie des Eaux de Sioule et Morge - Exercice 2025	Part fixe secondaire (en € HT)
Jusqu'à un diamètre de 20 mm	30,50 €
Diamètre supérieur à 20 mm, jusqu'à 30 mm	35,19 €
Diamètre 40 mm	46,92 €
Diamètre 60 mm	70,38 €
Diamètre 80 mm	87,98 €
Diamètre 100 mm	117,30 €
Diamètre 150 mm	146,63 €

(Ajout de tarifs pour les abonnements secondaires avec un diamètre supérieur à 60 mm)

Pour un foyer consommant 100 m3 d'eau par an, le prix de l'eau évoluerait ainsi de la façon suivante entre 2024 et 2025 :

	Prix de l'eau 2024 en € HT	Prix de l'eau 2025 en € HT	Augmentation en € HT
Part au m3 (pour 100 m3)	173,99 €	179,21 €	5,22 €
Part fixe principale	60,84 €	60,84 €	0,00 €
Prix de l'eau	234,83 €	240,05 €	5,22 €
			Soit une augmentation totale de 2,22%

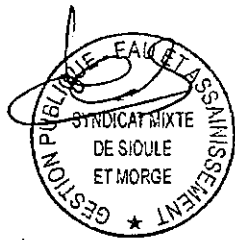
Cette proposition de tarifs a reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge lors de sa réunion du 5 décembre 2024.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver ces tarifs pour l'année 2025, pour la vente d'eau aux abonnés.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (81 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTIONS) :

- **APPROUVE** les tarifs 2025 présentés ci-dessus pour la vente d'eau aux abonnés (part au m3 et part fixe),
- **CHARGE** le Président de l'exécution et de la publication de la présente délibération.



Fait et délibéré à Saint Pardoux,
le 14 décembre 2024

Le Président,
Luc CAILLOUX